



Rencontre régionale

Arles Le 2 décembre 2010

#### Salon de Provence



# vers la généralisation des zones 30



- Salon de Provence mène une politique active de modération des vitesses automobiles depuis plus de 10 ans
- Dans les premières années, cette politique s'est appuyée sur des aménagements ponctuels de restructuration de voiries limitées à 30 Km/h
- En 2008, la commune s'engage dans une démarche d'Agenda 21 avec un volet détaillé sur les déplacements



- L'objectif est de mettre en œuvre une démarche concertée et cohérente sur :
  - · le développement de la marche à pieds
  - · le développement des cyclistes
  - la modération des vitesses de circulation
  - la pacification des quartiers
  - · la mise en place d'un plan d'accessibilité PMR



## La commune de Salon de Provence passe alors

d'une logique de voie 30 à une logique de zone 30

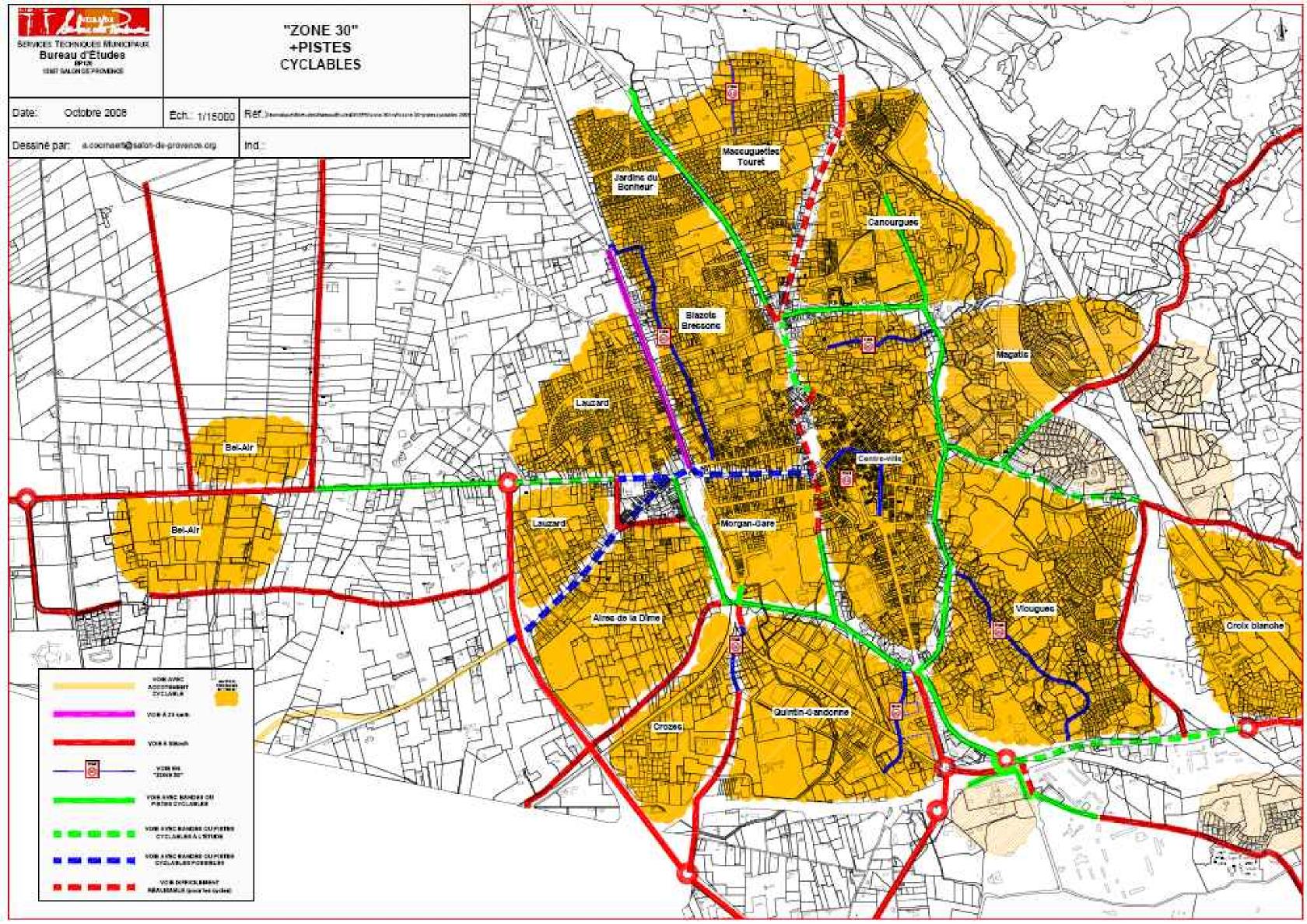


- La concertation s'appuie sur :
  - La démarche d'Agenda 21
  - La création d'une commission déplacement réunissant :
    - l'association locale de promotion du vélo (APROVEL)
    - les associations agissant dans le domaine de la sécurité routière
    - Des experts
    - Les représentants des parents d'élèves
    - I'INRETS
    - Les services municipaux (STM, PM, PA...)



## Ce travail aboutie à la création d'un schéma directeur de

généralisation des zones 30



A ce jour, 3 quartiers traités en zone 30 :

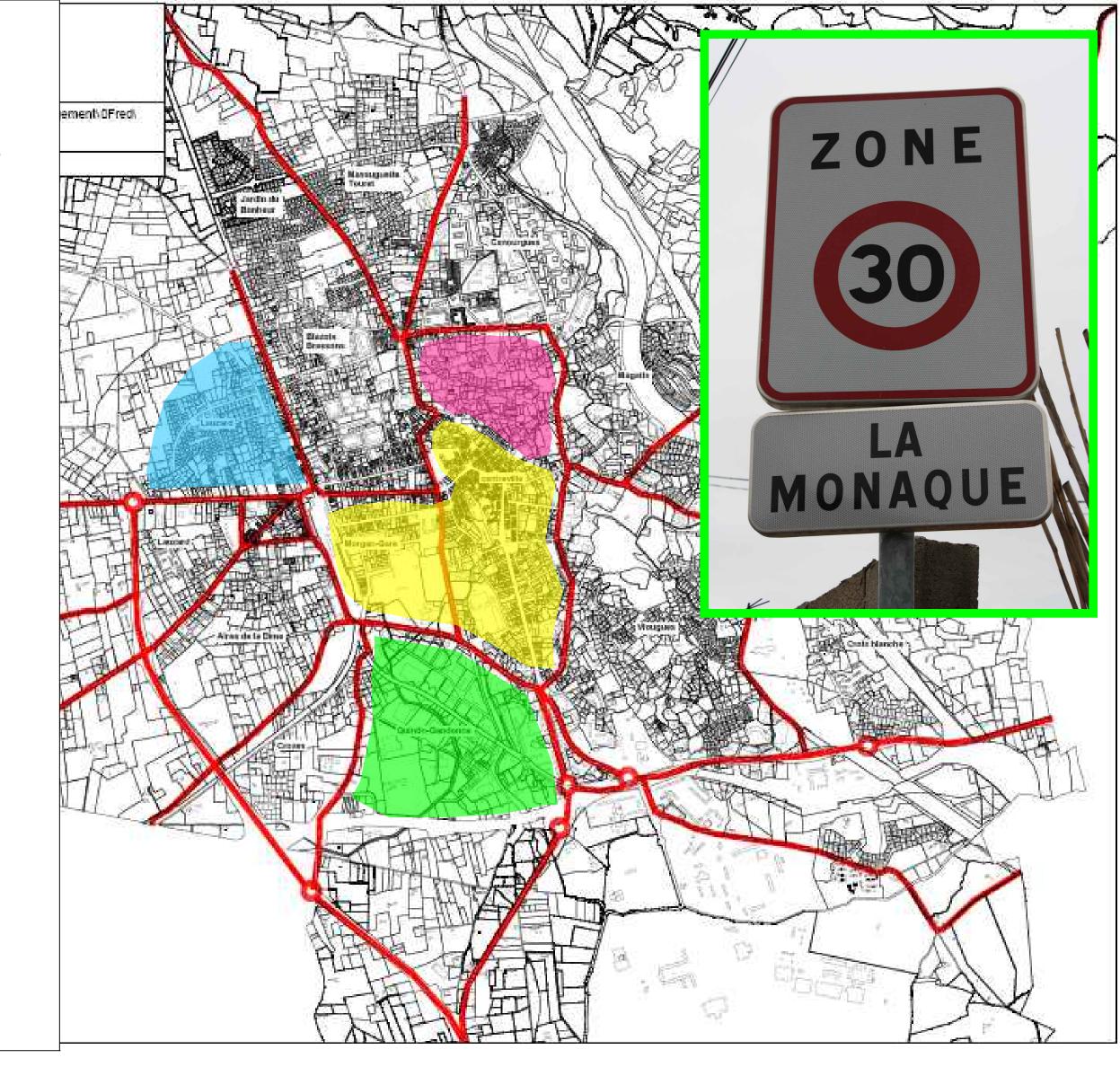
Monaque

**Michelet** 

**Pilon Blanc** 

Objectif en 3 ans :

Le centre ville





- Le budget :
  - 1 M à 1.5 M€ de travaux de voirie (maintenance, restructuration...)



- 80.000 €/an de crédits spécifiques pour la création des zones 30
- 40.000 €/an de crédits spécifiques pour les aménagements cyclables





• La commune utilise de nombreux outils pour l'aménagement des zones 30 :

- Des aménagements simples
- une tentative de cohérence...
- · ...mais une évolution dans le temps



### Des entrées de zone simples et cohérentes sur toute la commune





#### Des chaussées de 5 m.....

Et une expérience à 4.7 m.





# Des chicanes, des alternances du stationnement...

Des coussins berlinois, des plateaux...

#### Les outils d'aménagement



SALON DE PROVENCE - étude d'aménagement du pole intermodal



### Des aires piétonnes permanentes (centre historique) ou temporaires (abords des écoles)





### Le régime de priorité à droite...



L'abandon des passages piétons au profit de zones privilégiées de traversée piétonne

SALON DE PROVENCE – étude d'aménagement du pole intermodal





### Les contre sens cyclables...





· Des outils à développer dans le futur :

- La généralisation des contre sens cyclables
- · l'intégration de zones de rencontre
- un plan de circulation « en pétale » limitant les trafics de transit
- la mise en œuvre des dernières évolutions réglementaires (TAD des cyclistes aux feux rouges...)



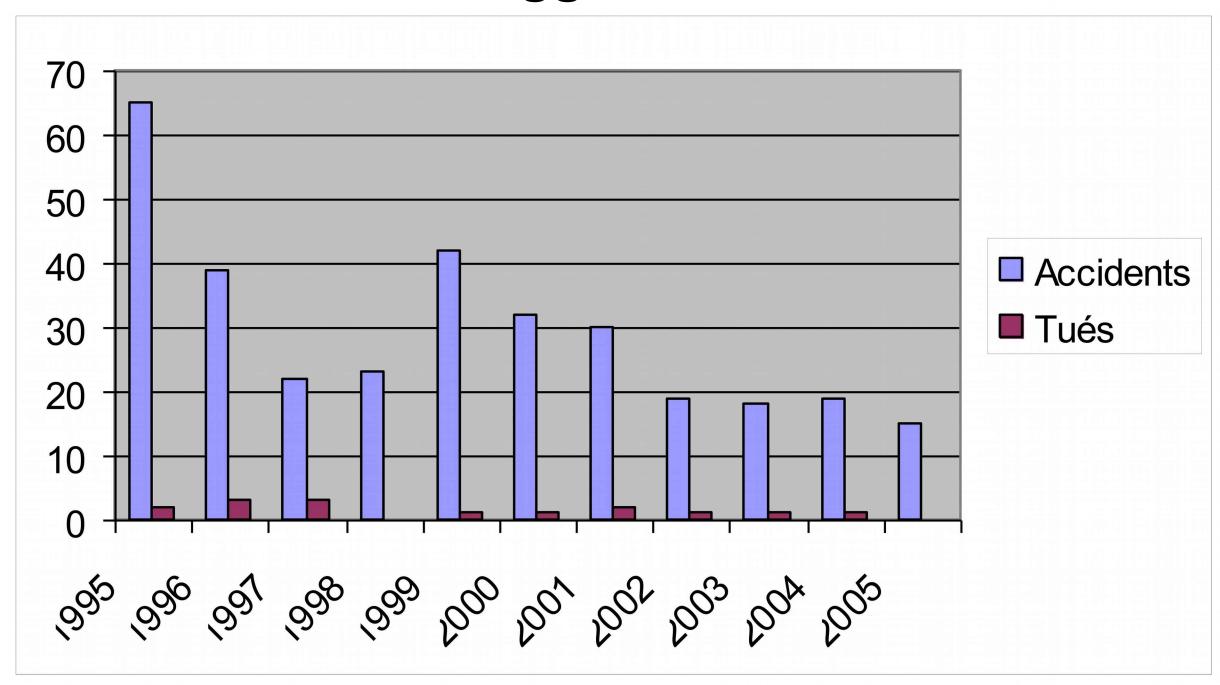
#### Les résultats



- Une demande croissante des habitants de classement en zone 30...
- ... mais une réticence de la population sur les aménagements contraignants ou novateurs
- Des vitesses automobiles diminuées d'environ 20%
- Des trafics de transit en baisse
- Mais surtout ...



Des accidents en agglomération en forte baisse



Aucun mort en agglomération depuis 2005



## Je vous remercie de votre attention